



Pas·de·Calais

Le Département

**Concours 202662M0574
Concours de maîtrise d'œuvre sur ESQ+
Collège Madame de Sévigné à AUCHEL
Reconstruction sur site du collège**

**MODALITES DE PRESENTATION
DU DOSSIER**

**DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES :
11 JUIN 2026 A 16 H 00**

I - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Département du Pas-de-Calais
A l'attention de M. le Président du Département
Hôtel du Département
Rue Ferdinand Buisson
F-62018 Arras Cedex 9

II - PROCEDURE DE PASSATION

Concours Restreint
Nombre de participants envisagé : 4

III - OBJET DE LA CONSULTATION

Concours 202662M0574
Concours de maîtrise d'œuvre sur ESQ+
Collège Madame de Sévigné à Auchel – Reconstruction sur site du collège

IV – MODALITES DE PRESENTATION DU DOSSIER

Dans le cadre de la consultation, le pouvoir adjudicateur communique de façon électronique via la plateforme de dématérialisation. En conséquence, les candidats préciseront une adresse mail accessible et consultable.

Tous les candidats (équipe d'architectes ou groupement d'architectes, mandataire du groupement, bureau(x) d'études) présenteront leur candidature sous la forme suivante :

1. Pièces administratives
2. Dossier technique

1. Pièces administratives :

- Lettre de candidature (DC1) dernière version en vigueur ;

- Déclaration du candidat (DC2) version en vigueur ;

Les imprimés DC1, DC2 sont disponibles sur le site aux adresses suivantes :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

- Une attestation d'assurance décennale pour la mission architecte et l'éventuel architecte cotraitant ;

- Les certificats de qualifications professionnelles :

- De l'architecte(s), inscription à l'ordre des architectes y compris l'éventuel architecte cotraitant.
- De tous les bureaux d'études techniques regroupant les compétences en tous corps d'état. Pour répondre aux critères TCE, le bureau d'études techniques devra à minima présenter les compétences :

Fondations Structure (OPQIBI 1201 à 1203 et 1206, 1207 ou équivalent).

Réseaux (Courants faibles OQIBI 1411, 1412, 1416, 1417 ou équivalent et courants fort OPQIBI 1405 et 1406 ou équivalent).

Fluides (OPQIBI 1307 à 1310 ou équivalent).

- Génie Climatique (OPQIBI 1312 et 1313 ou équivalent).
- SSI (OPQIBI 0321, 0322, 1216 et 1217 ou équivalent).

Dans le cas où le bureau d'études techniques (BET TCE) ne regroupe pas l'ensemble des compétences minimales nécessaires pour répondre aux exigences du projet, il sera impératif de faire appel à plusieurs bureaux d'études spécialisés afin de couvrir l'intégralité des domaines listés ci-dessus. Chaque BET devra alors justifier de ses compétences spécifiques et fournir l'ensemble des documents administratifs et techniques demandés.

- Performance et Optimisation Energétique (OPQIBI 1224/1326/1327/1332/1905 ou équivalent, pour la géothermie OPQIBI 2013 ou équivalent). NF Etudes Thermiques, certification ERE d'I.cert options Etudes thermiques réglementaires, référent CERTIVEA. Toutes références avec justifications de l'atteinte d'une performance équivalente à celle visée par l'opération.
 - De l'économiste de la construction, (OPQIBI de 2202 à 2204, OPQTECC ou équivalent).
 - De la compétence sur l'économie circulaire / réemploi (justifications sur la base des références fournies).
 - De la mission cuisiniste, (OPQIBI de 1511, 1512 ou équivalent).
 - De la mission VRD. (OPQIBI 1811/1812 ou équivalent).
- Les certificats de qualifications professionnelles pour les missions complémentaires en prestations supplémentaires éventuelles
- OPC (OPQIBI 0301 à 0304, OPQTECC ou équivalent).
 - DLE (justifications sur la base des références fournies).
 - ESSP (justifications sur la base des références fournies).

Les compétences demandées seront à justifiées par la production des documents et/ou qualifications délivrés par un organisme accrédité.

Tout candidat du groupement ne pouvant pas justifier de ses compétences par un organisme accrédité, devra produire les qualifications professionnelles, formations ainsi que tous les documents en sa possession justifiant de ses compétences sur le domaine demandé. Dans ce cas, les compétences seront clairement identifiées et en adéquation avec le paragraphe « . IV.2.b. Sous-dossier 2 - Adéquation des moyens avec la mission », les membres du groupement et la désignation de leurs compétences.

Toutes candidatures avec la simple production de CV sans autres justificatifs des compétences seront écartées.

Conformément à l'article R2142-21 du Code de la Commande Publique, un même bureau d'études (même numéro SIREN) ne pourra se présenter en qualité de membre de plus de 3 groupements (disposition valable uniquement pour les BET TCE, tous les BET regroupant les compétences en TCE, Performance énergétique et Economiste).

2. Dossier technique :

Le dossier technique sera obligatoirement décliné sous la forme de 3 sous-dossiers présentés dans l'ordre suivant :

- Sous-dossier 1 - Tableau récapitulatif des moyens humains et financiers selon modèle joint.
- Sous-dossier 2 - Adéquation des moyens avec la mission.
- Sous-dossier 3 - Références de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre.

Le candidat est invité à respecter le cadre de présentation.

- **Sous-dossier 1 – Tableau récapitulatif des moyens humains et financiers** selon modèle joint.
- **Sous-dossier 2 – Adéquation des moyens avec la mission**

N.B : La mission à réaliser nécessite obligatoirement les compétences suivantes : architecte(s), économiste de la construction, un ou plusieurs bureaux d'études techniques regroupant les compétences en Tous Corps d'Etat (TCE), une compétence cuisiniste, une compétence relative à la performance et à l'optimisation énergétique, compétence économie circulaire, compétence VRD (compétences pouvant être dissociées ou intégrées au bureau d'études techniques TCE), ainsi que les compétences complémentaires en base SSI, SYN et en PSE : OPC, DLE et ESSP.

- Un **organigramme** de présentation de l'équipe de maîtrise d'œuvre reprenant l'ensemble des compétences et missions demandées dans le cadre de l'opération (y compris missions complémentaires en base et en PSE). Cet organigramme sera nominatif **avec désignation des noms des intervenants et identification de leurs compétences respectives** (1 page format A4 maximum recto).

- Une **présentation synthétique des membres du groupement et la désignation de leurs compétences respectives clairement identifiées y compris pour les missions complémentaires en base et en PSE**, la manière dont l'équipe prendra en charge collectivement les différentes phases de sa mission, les effectifs globaux des entités du groupement et les effectifs mis à la disposition de l'équipe projet par le groupement, compétences et expériences (2 pages format A4 maximum recto/verso) + CV nominatif **obligatoire des personnes mentionnées dans l'organigramme**.

Il est rappelé que la présentation des compétences présentes au sein du groupement est nominative. Les CV nominatifs indiquant précisément les compétences et références des personnes identifiées seront présentés à la suite de l'organigramme, y compris pour les missions complémentaires en base et en PSE.

- **Une note méthodologique relative aux dispositions prises par le candidat pour assurer une analyse en coût global sur 35 ans** du projet proposé (1 page A4 maximum recto/verso). Il est attendu du candidat de préciser au travers d'une note succincte la stratégie envisagée et mise en place pour expliquer sa proposition de coût global sur 35 ans. Ce coût global comprendra les coûts classiques liés à la maintenance de la construction ainsi que les coûts d'exploitation (toutes énergies)
- **Une note méthodologique relative à l'économie circulaire et au réemploi**. Il est attendu du candidat de préciser au travers d'une note succincte la stratégie envisagée (1 page A4 maximum recto/verso) sur le réemploi et l'ACV. La Maîtrise d'Ouvrage souhaite orienter sa démarche sur les dispositions environnementales que le futur lauréat mettra en place dans ses choix architecturaux, techniques, et constructifs intégrant le principe d'une économie circulaire et de conception Bas Carbone.
- **Une note méthodologique relative aux énergies renouvelables**. Il est attendu du candidat de préciser au travers d'une note succincte, les moyens et technologies pour décrire la démarche de développement durable et de réduction de notre empreinte carbone, comme composante essentielle du projet afin d'intégrer les énergies renouvelables (EnR). Ce choix devra s'inscrire dans le respect des réglementations environnementales en vigueur (RE2020, objectifs nationaux de neutralité carbone, etc.) et dans une volonté d'optimiser les performances énergétiques du

bâtiment tout en réduisant les coûts d'exploitation à long terme. (1 page A4 maximum recto/verso).

- **Sous-dossier 3- Références de l'équipe de maîtrise d'œuvre**

Pour l'égalité de traitement des candidats dans l'analyse des candidatures un modèle d'affiche est fourni pour la présentation des références « similaires » et « libres » présentées par l'architecte ou le(s) architecte(s) associé(s) membres du groupement ainsi qu'un tableau de présentation des références présentées pour la compétence TCE par le bureau d'études TCE ou les bureaux d'études techniques regroupant les compétences en tous corps d'état (1 affiche par BET), pour la compétence économie de la construction, pour la compétence relative à la performance et à l'optimisation énergétique, pour la compétence cuisiniste, pour la compétence économie circulaire, pour la compétence VRD et pour les compétences des missions en PSE OPC, ESSP et DLE.

3.a - Références de l'architecte (et éventuellement de(s) architecte(s) associé(s) au groupement)

- Un dossier de **références dites « similaires »** des principales prestations fournies depuis 2018 et relatives à des projets de caractéristiques comparables à l'opération.

Parmi ces références dites « similaires », chaque candidat proposera une sélection de cinq projets maximum les plus représentatifs de sa production que le candidat classera par ordre de préférence en fonction de l'adéquation avec l'opération : opération de nature et de complexité comparable visant à minima à (*) **Reconstruction sur site ou restructuration lourde d'un établissement scolaire, de préférence d'enseignement secondaire, intégrant des travaux de désamiantage-démolition, la reconstruction ou la restructuration lourde d'une demi-pension, couplées avec des aménagements de mise en accessibilité - opération phasée et en site occupé avec maintien en fonctionnement de toutes les activités du site** – références présentant une économie de projet comparable à l'opération d'un montant au moins égal à 60% du montant des travaux de la présente opération.

(*) description de la nature d'opération

Chaque référence proposée sera présentée sous forme d'une seule et unique affiche orientation « paysage » illustrant le projet par des documents graphiques ou photographiques et un tableau synthétique reprenant précisément les éléments suivants :

Intitulé de l'opération, maître d'ouvrage et localisation de l'opération, nature des travaux réalisés (neuf/extension/réhabilitation), type de missions normalisées confiées, surfaces plancher concernées par l'opération (surfaces plancher construites et/ou réhabilitées), montants des travaux HT, année de réalisation/stade d'avancement/durée des travaux, conditions de réalisation (site occupé/phasage), description succincte obligatoire mettant en évidence l'intégration dans l'opération d'une démarche environnementale et des dispositions relatives à la performance énergétique et optimisation énergétique.

Une fiche synthèse récapitulant les 5 références similaires sera à compléter et à joindre au dossier références (1 page format A3 recto).

- Un dossier de **références « libres »** des principales prestations fournies depuis 2018.

Parmi ces références dites « libres », chaque candidat proposera une sélection de cinq projets maximum les plus représentatifs de sa production que le candidat classera par ordre de préférence.

Chaque référence proposée sera présentée sous forme d'une seule et unique affiche orientation « paysage » illustrant le projet par des documents graphiques ou photographiques et un tableau synthétique reprenant précisément les éléments suivants :

Intitulé de l'opération, maître d'ouvrage et localisation de l'opération, nature des travaux réalisés (neuf/extension/réhabilitation), type de missions normalisées confiées, surfaces plancher concernées par l'opération (surfaces plancher construites et/ou réhabilitées), montants des travaux HT, année de réalisation/stade d'avancement/durée des travaux, conditions de réalisation (site occupé/phasage), description

succincte obligatoire mettant en évidence l'intégration dans l'opération d'une démarche environnementale et des dispositions relatives à la performance énergétique et optimisation énergétique.

Une fiche synthèse récapitulant les 5 références libres sera à compléter et à joindre au dossier références (1 page format A3 recto).

Pour chaque référence présentée, il sera clairement indiqué s'il s'agit de réalisations proprement dites, ou de participations à des concours. Le candidat mentionnera auquel cas s'il a été lauréat du concours, et en quelle qualité (mandataire ou membre d'un groupement).

Parmi les références ci-dessus, celles du mandataire présentées dans le fichier Excel devront être majoritaires (a minima 3 références similaires et 3 références libres pour le mandataire et de ce fait 2 références similaires et 2 références libres pour le cotraitant).

3.b Références d'autres membres du groupement : BET tous corps d'état et autres

Un tableau de présentation reprenant 3 des principales références « similaires » [Cf. description de la nature d'opération (*) en 3.a] fournies depuis 2018 et relatives à des projets de caractéristiques comparables à la présente opération - références présentant une économie de projet comparable à l'opération d'un montant au moins égal à 60% du montant des travaux de la présente opération et reprenant précisément les éléments suivants :

Intitulé de l'opération, maître d'ouvrage et localisation de l'opération, nature des travaux réalisés (neuf/extension/réhabilitation) et description succincte obligatoire mettant en évidence l'intégration dans l'opération d'une démarche environnementale et des dispositions relatives à la performance énergétique et optimisation énergétique, labellisation éventuelle obtenue, type de missions normalisées confiées, surfaces plancher concernées par l'opération (surfaces plancher construites et/ou réhabilitées), montants des travaux HT, année de réalisation/stade d'avancement/durée des travaux, conditions de réalisation (site occupé/phasage).

3.c Références de la compétence performance énergétique

Un tableau de présentation reprenant 3 des principales références « similaires » [Cf. description de la nature d'opération (*) en 3.a] fournies depuis 2018 et relatives à des projets de caractéristiques comparables à la présente opération - références présentant une économie de projet comparable à l'opération d'un montant au moins égal à 60% du montant des travaux de la présente opération et reprenant précisément les éléments suivants :

Intitulé de l'opération, maître d'ouvrage et localisation de l'opération, nature des travaux réalisés (neuf/extension/réhabilitation, mise aux normes) et description succincte obligatoire mettant en évidence l'intégration dans l'opération d'une démarche environnementale et des dispositions relatives à la performance énergétique et optimisation énergétique, labellisation éventuelle obtenue, type de missions normalisées confiées, surfaces plancher concernées par l'opération (surfaces plancher construites et/ou réhabilitées), montants des travaux HT, année de réalisation/stade d'avancement/durée des travaux, conditions de réalisation (site occupé/phasage).

3.d Références de la compétence économie de la construction

Un tableau de présentation reprenant 3 des principales références « similaires » [Cf. description de la nature d'opération (*) en 3.a] fournies depuis 2018 et relatives à des projets de caractéristiques comparables à la présente opération - références présentant une économie de projet comparable à l'opération d'un montant au moins égal à 60% du montant des travaux de la présente opération et reprenant précisément les éléments suivants :

Intitulé de l'opération, maître d'ouvrage et localisation de l'opération, nature des travaux réalisés (neuf/extension/réhabilitation) et description succincte obligatoire mettant en évidence l'intégration dans l'opération d'une démarche environnementale et des dispositions relatives à la performance énergétique et optimisation énergétique, labellisation éventuelle obtenue, type de missions normalisées confiées, surfaces plancher concernées par l'opération (surfaces plancher

construites et/ou réhabilitées), montants des travaux HT, année de réalisation/stade d'avancement/durée des travaux, conditions de réalisation (site occupé/phasage).

3.e Références de la compétence cuisiniste

Un tableau de présentation reprenant 3 des principales références «similaires» fournies depuis 2018 et relatives à des projets de caractéristiques comparables à l'opération : **opération de nature et de complexité comparable visant à la (re)construction d'une demi-pension ou restructuration lourde - opération en site occupé – opération intégrant une démarche environnementale et des dispositions relatives à la performance énergétique** – références présentant une économie de projet comparable à l'opération d'un montant au moins égal à 60% du montant des travaux relatifs à la reconstruction de la demi-pension (bâtiment + équipements de cuisine) de la présente opération et reprenant précisément les éléments suivants :

Intitulé de l'opération, maître d'ouvrage et localisation de l'opération, nature des travaux réalisés (neuf/extension/réhabilitation) et description succincte obligatoire mettant en évidence l'intégration dans l'opération d'une démarche environnementale et des dispositions relatives à la performance énergétique et optimisation énergétique type de missions normalisées confiées, surfaces plancher concernées par l'opération (surfaces plancher construites et/ou réhabilitées), montants des travaux HT et montant des équipements de cuisine HT, année de réalisation/stade d'avancement/durée des travaux, conditions de réalisation (site occupé/phasage).

3.f Références de la compétence Economies Circulaire - Réemploi

Un tableau de présentation reprenant 3 des principales références « similaires » fournies depuis 2018 et relatives à des projets de caractéristiques comparables à l'opération.

Intitulé de l'opération, maître d'ouvrage et localisation de l'opération, nature des travaux réalisés (neuf/extension/réhabilitation) et Description succincte de la mission en relation avec l'opération réalisée avec l'apport de la démarche sur l'Economie Circulaire. Développant les modes de production et de consommation des filières de réemploi et de recyclage et de valorisation pour s'assurer du respect des procédés de gestion de déchets, des normes environnementales et sanitaires., surfaces plancher concernées par l'opération (surfaces plancher construites et/ou réhabilitées), Familles des Gisements concernés, % de Recyclage, Volume de réemploi (en tonne), montants des travaux HT, année de réalisation/stade d'avancement/durée des travaux, conditions de réalisation (site occupé/phasage).

3.g Références de la compétence VRD

Un tableau de présentation reprenant 3 des principales références « similaires » [Cf. description de la nature d'opération (*) en 3.a] fournies depuis 2018 et relatives à des projets de caractéristiques comparables à la présente opération - références présentant une économie de projet comparable à l'opération d'un montant au moins égal à 50% du montant des travaux de la présente opération et reprenant précisément les éléments suivants :

Intitulé de l'opération, maître d'ouvrage et localisation de l'opération, nature des travaux réalisés (neuf/extension/réhabilitation) et description succincte obligatoire mettant en évidence l'intégration dans l'opération d'une démarche environnementale et des dispositions relatives à la performance énergétique et optimisation énergétique, labellisation éventuelle obtenue, type de missions normalisées confiées, surfaces plancher concernées par l'opération (surfaces plancher construites et/ou réhabilitées), montants des travaux HT, année de réalisation/stade d'avancement/durée des travaux, conditions de réalisation (site occupé/phasage).

3.i Références de la compétence OPC

Un tableau de présentation reprenant 3 des principales références « similaires » [Cf. description de la nature d'opération (*) en 3.a] fournies depuis 2018 et relatives à des projets de caractéristiques comparables à la présente opération - références présentant une économie de projet comparable à l'opération d'un montant au moins égal à 60% du montant des travaux de la présente opération et reprenant précisément les éléments suivants :

Intitulé de l'opération, maître d'ouvrage et localisation de l'opération, nature des travaux réalisés (neuf/extension/réhabilitation) et description succincte obligatoire mettant en évidence l'intégration dans l'opération d'une démarche environnementale et des dispositions relatives à la performance énergétique et optimisation énergétique, labellisation éventuelle obtenue, type de missions normalisées confiées, surfaces plancher concernées par l'opération (surfaces plancher construites et/ou réhabilitées), montants des travaux HT, année de réalisation/ stade d'avancement/ durée des travaux, conditions de réalisation (site occupé/ phasage).

3.j Références de la compétence DLE

Un tableau présentant 3 références significatives réalisées depuis 2018 et reprenant précisément les éléments suivants :

Intitulé de l'opération, maître d'ouvrage et localisation de l'opération, services instructeurs concernés (exemple SDAGE, SAGE, ...), validation DLE, nature des travaux réalisés et description succincte, type de missions normalisées confiées, surfaces traitées, surfaces perméables, imperméables, déconnectées, montants des travaux HT, année de réalisation/ stade d'avancement/ durée des travaux, conditions de réalisation (site occupé/ phasage).

3.k Références de la compétence ESSP

Un tableau présentant 3 références significatives réalisées depuis 2018 et reprenant précisément les éléments suivants :

Intitulé de l'opération, maître d'ouvrage et localisation de l'opération, nature des travaux réalisés et description succincte, type de missions normalisées confiées, surface du site traitée, montants des travaux HT, année de réalisation/ stade d'avancement/ durée des travaux, conditions de réalisation (site occupé/ phasage).

V – Examen des candidatures

Seules peuvent être examinées les candidatures qui auront été reçues avant les date et heure fixées dans l'avis d'appel à la concurrence.

Conformément à l'article R2142-21 du Code de la Commande Publique, un même bureau d'études (même numéro SIREN) ne pourra se présenter en qualité de membre de plus de 3 groupements (disposition valable uniquement pour le BET TCE, tous les BET regroupant les compétences en TCE, Performance énergétique et Economiste).

Le jugement des candidatures s'effectuera dans les conditions prévues au Code de la Commande Publique, à savoir :

A) Sur la base des documents cités à l'avis d'appel à la concurrence, vérification de la recevabilité des candidatures en termes de contenu :

- Conformité des candidatures avec les pièces exigées à l'avis d'appel ;

B) Garanties et capacités techniques et financières et professionnelles sur la base :

- Conformité de l'adéquation des moyens techniques et humains de l'équipe avec l'opération (vérification des compétences exigées)
- Adéquation des moyens techniques et humains de l'équipe à la nature du projet
- Économie globale des opérations présentées dans les dossiers d'œuvre
- Références « similaires » comparables à celles de l'opération objet du marché, en complexité et en taille
- Références « libres »
- Qualité architecturale des références présentées
- Références présentées par le(s) bureau(x) d'études

VI – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Il ne sera pas tenu compte des références antérieures à 2018 dans l'analyse des candidatures.

Les références concernant la compétence « cuisiniste » sera étudiée au travers d'un ensemble comprenant les travaux et les équipements.

La qualité et la pertinence des références et l'ordre de présentation proposée par les concurrents seront prépondérants dans le choix des 4 candidats appelés à concourir et désignés par le jury de présélection.

IMPORTANT :

Pour l'égalité de traitement des candidats, les modèles d'affiches mis à disposition pour les références « similaires » et « libres » seront strictement respectés en termes de format et contenu (aucune modification n'est acceptée) et seront maintenus en format modifiable.

Il ne sera pas tenu compte d'autres documents présentés dans l'analyse des candidatures.

Une attention particulière sera portée à la présentation et la lisibilité du dossier de candidature qui devra se limiter aux seuls documents et pièces réclamés.

§§§§§§§§§§§§

Les candidats seront appelés à fournir un **rendu stade ESQUISSE+** dans un délai de l'ordre de **8 semaines**, à compter de la date de remise du dossier de concours.

Les maquettes physiques sont interdites.

VII – MODALITES ADMINISTRATIVES

VII.1 – OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site internet <https://marchespublics596280.fr>

VII.2 – CONDITIONS DE REMISE DES PLIS

Remise des plis par voie électronique :

Les candidats doivent déposer leurs plis par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://marchespublics596280.fr>

Remarque : Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière candidature reçue, par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

VII.3 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement d'ordre technique ou administratif, les candidats devront faire parvenir leur demande **au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis**. Cette demande pourra être effectuée en contactant la personne ressource désignée ci-dessous.

Une réponse leur sera adressée **au plus tard 6 jours** avant la date fixée pour la réception des plis.

Adresse internet : <https://marchespublics596280.fr>